



Dingy en vuache

**Bulletin d'information et compte-rendu des séances du conseil municipal
du : 08 janvier, 12 février, 26 février, 14 mars et 1^{er} avril 2008**



A VOS AGENDAS

- Inscription rentrée scolaire 2008-2009
- Inscription transport scolaire
- Rentrée scolaire
- Fête des Ecoles
- Relevé des compteurs d'eau
- Fête du lac
- Fête du 14 Juillet

~ LE MOT DU MAIRE ~

Madame, Monsieur,

Le 9 mars 2008, vous avez élu l'intégralité de la liste que nous avons présentée à vos suffrages. Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour tenir les engagements pris. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la précédente équipe municipale pour le travail fourni et les dossiers engagés. Nous avons aussi une attention particulière pour le personnel communal qui fait face, au fil des jours et avec beaucoup de professionnalisme, à des tâches administratives de plus en plus prenantes.

Pour 2008, tout comme en 2007, l'essentiel du budget d'investissement sera consacré aux travaux de renouvellement des colonnes d'eau potable parallèlement à la réalisation du réseau d'assainissement par la Communauté de Communes du Genevois. Nous allons aussi lancer les études pour la réalisation du nouveau parking de l'école et préparerons un inventaire des bâtiments communaux afin d'en définir leur devenir. Enfin, et vous le constaterez de visu, la commission communication va donner une nouvelle jeunesse au bulletin municipal.

En conclusion, nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à faire remonter en mairie les petits problèmes qui troublent la vie de notre village.



~ BLOC NOTES ~

Secrétariat de Mairie

Lundi 10 h à 11 h
Jeudi 10 h à 11 h
Samedi 9 h à 11 h 30

04 50 04 21 13

PERMANENCE DES ELUS

Maire
Adjoint

le mardi de 17h30 à 19 h
sur rendez-vous pris auprès du secrétariat

INFIRMIERES

Permanences du lundi au vendredi de 18h30 à 19 h

04 50 04 29 95

Veille Sociale

36 rue de la Vosognette VALLEIRY
115

Pompiers

18

S.M.U.R

15

Gendarmerie de Valleiry

04 50 04 33 55

Pharmacie de Valleiry

04 50 04 31 35

Centre anti-poison

04 72 11 69 11

SOUS PREFECTURE

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

04 50 35 13 13

TRESORERIE

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

04 50 49 08 97

POSTE Valleiry

lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

levée du courrier : 15 h

samedi de 9 h à 12 h

levée courrier : 11 h

POSTE Vulbens

lundi au samedi de 9 h à 11 h 30

levée du courrier : 11 h 30

Ramassage des poubelles

Déchetterie Vulbens

de mars à octobre

mercredi matin à partir de 4h30

De novembre à février

lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

samedi de 9 h à 18 h

lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17h30

le samedi de 9 h à 17h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme BLANDIN Antoinette (Les Morennes)

04 50 04 31 76

Mme GUERRAZ Isabelle (Jurens)

04 50 04 28 08

Mme LE ROUX Laurence (Raclaz)

04 50 04 24 31

RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE

04 50 95 91 40

ADMR Aide à domicile en milieu rural (VIRY)

04 50 04 86 45

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Permanence chaque mardi à la Mairie de Saint-Julien de 0 820 904 124
8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 JANVIER 2008

Le Conseil Municipal échange ses vœux avec Monsieur le Maire.

1. VIREMENT DE CREDITS

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires, le Conseil Municipal vote les virements de crédits suivants au Budget général 2007 :

- 600 € (matériel informatique scolaire)
- 1023 € (mobilier scolaire)
- 431 € (marquage arrêts bus)
- 362 € (travaux voirie) qui seront financés par l'article 2135 (aménagement des constructions)

2. TAUX AVANCEMENTS DE GRADE

En application de la Loi du 19 février 2007 et au vu de l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion 74, le conseil municipal fixe le ratio de 100 % pour tous les grades d'avancement du personnel.

3. INFORMATIQUE ECOLE

Il accepte le devis de la société Assistance Informatique pour équiper et mettre en réseau le groupe scolaire en lien avec le CITIC.

4. URBANISME

Il prend connaissance des demandes d'urbanisme suivantes :

Certificats d'urbanisme

- Mr VUICHARD Michel pour les parcelles A 1468-1905-1464-1274-1265 en partie à Jurens.
- la SA VUICHARD Michel pour les parcelles A 1910-1901-1900-1903-1276-1291-1277-1894-1289. à Jurens.

Permis de construire

- Mlle CHATENOUD Anne-Mr CHAPPUIS Yvon pour une villa (après démolition du bâtiment existant) à Raclaz

Permis d'aménager

- Mr L'HERBETTE Jean-Claude pour la modification du lot 18 au lotissement « les demeures du bois joli » à Bloux (transfert de 112 m² à la propriété contiguë).

5. ARRETS DE BUS SCOLAIRES

Il approuve la prise d'arrêtés municipaux concernant la réservation d'emplacements pour l'arrêt et le stationnement de véhicules de transports en commun des scolaires.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Il prend acte du montant de l'allocation des Fonds Genevois qui s'élève à 129.277 euros pour 2007.
- Il prend connaissance de la circulaire préfectorale du 18-12-2007 concernant la lutte contre l'habitat indigne et le plan d'urgence axé sur la réalisation de travaux d'office.
- Il entend lecture de l'arrêté préfectoral n°2007-188 du 17-12-2007 autorisant le Syndicat Intercommunal de Protection et Conservation du Vuache à réaliser des acquisitions foncières pour la conservation physique des milieux naturels d'intérêt.
- Il prend acte de la circulaire préfectorale n° 2007-70 concernant la répartition de la Dotation d'Équipement des Communes pour 2008 et de la date limite d'envoi des dossiers fixée au 4 avril.
- Le projet « Sur les pas des Huguenots » et son tracé de sentier lui sont présentés.
- Il prend connaissance du compte rendu de visite du 06.12.2007 concernant la traversée du hameau de Bloux transmis par le SELEQ 74.
- Il apprend que le nouveau site www.dingy-en-vuache.fr est effectif.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 FEVRIER 2008

1. COMPTE DE GESTION 2008

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du budget général et des budgets annexes d'eau et Centre Communal d'Action Sociale de l'année 2007, dressés par Monsieur Guy CHARBON, Trésorier Municipal.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Puis, sous la présidence de monsieur Serge FAVRE, il approuve les comptes administratifs 2007 présentés par monsieur le Maire, dont les résultats suivent :

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENT	Dépenses	322.007,02 €
	Recettes	207.765,88 €
	DEFICIT	- 114.241,14 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	454.288,76 €
	Recettes	286.767,98 €
	EXCEDENT	167.520,78 €

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT	Dépenses	78.600,21 €
	Recettes	66.804,04 €
	DEFICIT	-11.796,17 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	54.500,93 €
	Recettes	81.361,20 €
	EXCEDENT	26.860,27 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

FONCTIONNEMENT	Dépenses	240,00 €
	Recettes	1.322,56 €
	EXCEDENT	1.082,56 €

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE 2007

Le Conseil définit l'affectation des résultats de fonctionnement des trois comptes administratifs de l'année 2007 à intégrer aux budgets primitifs 2008 correspondants :

BUDGET GENERAL : **excédent de fonctionnement** **167.520,78 €**

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 114.241,14 euros afin de couvrir le déficit d'investissement, puis repris pour 53.279,64 euros en excédent de fonctionnement reporté.

C.C.A.S. : **excédent de fonctionnement** **1.082,56 €**

Il sera repris en totalité en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET EAU : **excédent de fonctionnement** **26.860,27 €**

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 11.796,17 euros afin de couvrir le déficit d'investissement, puis repris pour 15.064,10 euros en excédent de fonctionnement reporté.

4. OUVERTURE DE CREDITS 2008

Le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits budgétaires suivants qui seront intégrés aux budgets primitifs 2008 correspondants, afin de régler des factures en investissement:

BUDGET GENERAL

Travaux de voirie (article 2151)	45.000,00 €
Matériel informatique scolaire (article 2183)	2.000,00 €

BUDGET EAU

Compteurs d'eau (article 21561)	200,00 €
Travaux réseau eau (article 21531)	100,00 €

5. DEMANDE DE SUBVENTION RESEAU-VOIRIE

Le conseil municipal arrête un programme de travaux de voirie et réseau dont le montant prévisionnel s'élève à 166.351 euros HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour financer ces travaux.

6. TRAVAUX FORET

Il accepte le programme de travaux dans la forêt communale (peinture du périmètre) transmis par l'Office National des Forêts pour 2008.

7. EXTINCTEURS-PLAN EVACUATION

Il accepte un devis transmis par la Savoyenne d'Incendie pour le remplacement de 5 extincteurs périmés et la création d'un plan signalétique d'évacuation pour le groupe scolaire

8. FISCALITE

Il prend connaissance de la législation concernant les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière et ne souhaite pas apporter de modification pour 2008.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Il prend connaissance de l'arrêté préfectoral autorisant la modification des statuts du Syndicat d'Electricité, des Energies et d'Equipement 74.
- Il est convié à une réunion organisée par VSB Energies Nouvelles concernant une proposition de développement éolien.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2008

1. TAUX D'IMPOSITION 2008

Après avoir pris connaissance de la législation en vigueur dont la revalorisation des bases, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse uniforme d'environ 1% aux taux d'imposition actuels :

Désignation	Taux 2007	Taux votés en 2008
Taxe d'habitation	7,05 %	7,12 %
Taxe foncier bâti	7,64 %	7,71 %
Taxe foncier non bâti	44,60 %	45,00 %
Taxe professionnelle	10,70 %	10,80 %

2. SUBVENTIONS 2008

Il définit la liste et les montants des subventions qui seront attribués en 2008 :

Organismes	Montants
* A.P.E. Groupe scolaire de Dingy (20€ par élève : estimation 84 élèves)	1.680,00 €
* MJC du Vuache	5.038,30 €
* Etoile Sportive Valleiry Foot	1.100,00 €
* J.A.A.N Animaux secours Arthaz	276,50 €
* Ecole à l'hôpital et domicile	35,00 €
* Amicale personnel Communal du Vuache	65,00 €
* A.N.A.C.R	25,00 €
* ADMR Viry-Vuache	0,00 €
* Souvenir Français 74	25,00 €
TOTAL	8.244,80 €

Il prend connaissance du décompte définitif 2007 transmis par l'ADMR Viry-Vuache ainsi que de l'acompte prévisionnel demandé pour 2008 : le résultat laisse apparaître un « trop versé » de 32,76 euros par la Commune.

3. ECOLE

Il décide d'allouer une somme de 61 euros par élève pour la dotation de fonctionnement 2008-09 du groupe scolaire.

Il prévoit l'accueil du Cirque « Ephémère » qui s'installera près de la Mairie du 7 au 30 mars 2008, à la demande du groupe scolaire.

Il émet un avis favorable pour l'acquisition de mobilier scolaire pour le groupe scolaire.

4. RECENSEMENT

Suite au recensement général de la population, il prend acte du nombre d'habitants de la commune en résidence principale qui s'élève à 546 et le nombre de résidences secondaires à 26.

5. BUDGET PRIMITIF 2008

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2008 et ses annexes présentés par le Maire, qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement	426.611,00 €
Section d'investissement	387.087,00 €
dont les travaux et dépenses d'investissement se décomposent ainsi :	
- Déficit d'investissement 2007 reporté	114.242,00 €
- Remboursement capital des emprunts	57.672,00 €
- Acquisition terrains	76.000,00 €
- Travaux de voirie	91.145,00 €
- Extincteur-plan évacuation scolaire	984,00 €
- Mobilier rangement scolaire	1.200,00 €
- Travaux bâtiments (dont branchement informatique école)	3.500,00 €
- Renforcement électrique (Jurens + Raclaz bas)	39.544,00 €
- Matériel informatique école	2.500,00 €
- Matériel divers	300,00 €
financés par :	
- Excédent de fonctionnement capitalisé	114.242,00 €
- Fonds de compensation de TVA	11.467,00 €
- Emprunt terrain	75.000,00 €
- Taxe locale d'équipement	18.000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement	69.985,00 €
- Subvention voirie	30.168,00 €
- Subvention signalisation abris bus	1.250,00 €
- Subvention renforcement électrique Jurens + Raclaz b	37.387,00 €
- Amortissements divers	29.588,00 €

BUDGET EAU

Section de fonctionnement	110.107,00 €
Section d'investissement	182.286,00 €
dont les travaux d'investissement se décomposent ainsi :	
- Déficit d'investissement 2007 reporté	11.797,00 €
- Compteurs d'eau	1.000,00 €
- Travaux eau (colonnes , branchements)	166.446,00 €
- Amortissement de subvention	1.043,00 €
- Périmètres de sources	2.000,00 €
financés par :	
- Virement de la section d'exploitation	52.528,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	11.797,00 €
- Amortissement captages, colonnes	17.019,00 €
- Amortissement réservoirs	4.898,00 €
- Amortissement compteurs et pompe	1.212,00 €
- Subvention travaux eau	49.832,00 €
- Emprunt travaux eau	45.000,00 €

C.C.A.S.

Section de fonctionnement	1.082,00 €
---------------------------	------------

6. REPAS DES AINES

Il arrête la date du traditionnel « repas des anciens » qui aura lieu dimanche 30 mars au centre ECLA et sera suivi d'une pièce de théâtre.

7. ENQUETE PUBLIQUE

Il prend connaissance de l'arrêté préfectoral n° 2008-021 du 14 février 2008 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'aménagement des abords de la mairie de Dingy-en-Vuache et d'une enquête parcellaire pour la réalisation de ce projet. Il est informé que cette enquête publique se déroulera du 31 mars au 3 mai 2008. Monsieur Christian KAHL désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les jours suivants en Mairie :

- lundi 31 mars 2008 de 10 h à 11 h
- jeudi 17 avril de 10 h à 11 h
- samedi 3 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

Le public pourra également consulter le dossier en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

8. URBANISME

Il prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par :

- Mme CNOCQUART Christel pour un agrandissement d'habitation à Bloux.

Nouveau droit de préemption-Loi Dutreil

Il est informé de l'application du décret de la Loi Dutreil signé le 26 décembre 2007 et publié le 28, qui permet aux Communes qui le souhaitent, d'instaurer un nouveau droit de préemption conditionné à la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. Ce droit ne pourra être appliqué que sur un territoire prédéfini et sur les fonds artisanaux, commerciaux et les baux commerciaux lorsqu'ils sont aliénés à titre onéreux. Il ne souhaite pas instaurer ce nouveau droit de préemption pour l'instant.

9. ELECTIONS MUNICIPALES

Il rappelle que le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15, compte-tenu de la population de la commune. Il établit les tours de garde du bureau pour les deux scrutins des 9 et 16 mars.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Il ne sollicite pas l'intervention de la SAFER Rhône Alpes dans le cadre de la vente des parcelles A 202-1772-1773 a Raclaz Haut, propriété des conjoints GROZ Camille.
- Il prend connaissance du rapport de présentation de la zone agricole protégée concernant les communes de Valleiry et Vulbens.
- Il entend le compte rendu de la réunion concernant une étude proposant l'implantation d'éoliennes sur le plateau des communes de Dingy, Jonzier, Vers et Chênex.
- Il est informé du report de marquage central sur la route départementale 47.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2008

1. INSTALLATION DU CONSEIL

La séance est ouverte sous la présidence de Mr François PYTHON qui, après avoir rappelé les résultats inscrits dans le procès-verbal des élections du 09 mars 2008 et procédé à l'appel nominal, a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

SERGNIEUX Roger – JACOB Frédéric – MENEGHETTI Marc - ARGAUD Catherine – BOURGUIGNON Xavier – SOLER Joël – VUETAZ Geneviève – DENISE Youri – LESUISSE Rachel – CORRENTI Dominique – POBEL Stéphane – BERGUERRE Sandrine – LE ROUX Eric - ROSAY Eric – PYTHON François.

Puis Mr Roger SERGNIEUX, doyen de l'assemblée, a pris la présidence afin d'inviter le Conseil à procéder à bulletin secret, à l'élection du Maire.

Suite au dépouillement du vote, Monsieur Eric ROSAY a été proclamé Maire avec 14 voix et 1 bulletin nul et a été immédiatement installé.

2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mr Eric ROSAY a alors pris la présidence et le Conseil Municipal a décidé que le nombre d'adjoints serait de trois.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil a alors procédé à l'élection, à bulletin secret, des trois adjoints. Après dépouillement respectif des votes, ont été proclamés :

1^{er} adjoint : Mme Sandrine BERGUERRE avec 13 voix et 2 bulletins nuls

2^{ème} adjoint : Mr Marc MENEGHETTI avec 14 voix et 1 bulletin nul

3^{ème} adjoint : Mr François PYTHON avec 12 voix et 2 bulletins nuls (Mr Roger SERGNIEUX a obtenu 1 voix)

4. INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il souhaite donner des délégations aux trois adjoints ainsi qu'à monsieur Roger SERGNIEUX (conseiller municipal) compte tenu de sa disponibilité, pour encadrer l'agent technique et gérer les bâtiments scolaires. Il expose que, lors de la prochaine séance, les montants des indemnités de fonction versées à la Municipalité seront votés ainsi qu'une indemnité pour Mr Sergnieux prise sur l'enveloppe destinée aux maire et adjoints.
- Monsieur le Maire informe que le contrat global d'assurance Villassur couvre les élus dans le domaine de leurs fonctions.
- Il distribue un tableau qui reprend les commissions communales ainsi que les diverses structures intercommunales et E.P.C.I. auxquels la commune adhère et qui liste les commissions de ces organismes. Puis, il demande aux élus de réfléchir aux différentes commissions dans lesquelles ils souhaiteraient se porter candidats afin d'organiser les désignations et élections lors de la prochaine séance.
- Il rappelle la date du « Repas des Anciens » qui aura lieu le dimanche 30 mars au Centre ECLA.
- Il propose d'organiser une visite des hameaux ainsi que des bâtiments de « La Source » courant avril.
- Il propose au Conseil de se réunir chaque premier mardi du mois.
- Il informe les élus de la création d'une nouvelle association « Le Réveil matin » qui prévoit la gestion de l'accueil des élèves le matin avant l'école. La présidence est assurée par Mme Sophie MARCOZ, la trésorerie par Mme VASQUEZ et le secrétariat par Mme MARTI.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2008

1. ORGANISATION DE LA MAIRIE

L'assemblée prend connaissance des permanences des élus :

Permanence de Monsieur le Maire :

- le mardi de 17 h 30 à 19 h

Réception du public par les trois adjoints :

- sur rendez-vous pris préalablement auprès du secrétariat.

2. ELECTION DES DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire indique que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient d'élire au scrutin secret à la majorité absolue, les délégués qui représenteront la commune au sein des différentes structures intercommunales. Sont élus au premier tour, avec les suffrages suivants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

Titulaires

1. ROSAY Eric
2. MENEGHETTI Marc
3. PYTHON François

Suppléants

1. BERGUERRE Sandrine
2. JACOB Frédéric
3. CORRENTI Dominique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL PAYS DU VUACHE

Titulaires

1. ROSAY Eric
2. PYTHON François

Suppléants

1. MENEGHETTI Marc
2. BERGUERRE Sandrine

COMMISSION DE TRAVAIL TECHNIQUE DU CENTRE ELCA

1. SERGNIEUX Roger (remplacé par Stéphane POBEL en cas d'absence)
2. SOLER Joël

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU VUACHE

Titulaires

1. SERGNIEUX Roger
2. BOURGUIGNON Xavier

Suppléants

1. DENISE Youri
2. BERGUERRE Sandrine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION ET CONSERVATION DU VUACHE

Titulaires

1. PYTHON François
2. JACOB Frédéric

Suppléants

1. VUETAZ Geneviève

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conformément à la circulaire ministérielle du 21 février 2008, le conseil municipal fixe la composition du C.C.A.S. dont Mr Eric ROSAY est président, à quatre membres élus et quatre membres nommés pour la durée du mandat électoral. Puis, il procède à l'élection des 4 membres :

1. Catherine ARGAUD
2. Rachel LESUISSE
3. Geneviève VUETAZ
4. Roger SERGNIEUX

SYNDICAT D'ELECTRICITE DES ENERGIES ET D'EQUIPEMENT DE HAUTE-SAVOIE

1. Roger SERGNIEUX

3. COMMISSIONS COMMUNALES

L'assemblée désigne ensuite les commissions communales et leur composition, en précisant que Monsieur le Maire est Président de chacune.

Commission urbanisme

Eric ROSAY - Marc MENEGHETTI - Xavier BOURGUIGNON

Commission voirie et réseaux

Eric ROSAY - Marc MENEGHETTI - Catherine ARGAUD - Roger SERGNIEUX - Joël SOLER

Commission patrimoine : bâtiments communaux – eau (captages-réservoirs) :

François PYTHON - Roger SERGNIEUX - Frédéric JACOB - Dominique CORRENTI - Youri DENISE - Joël SOLER

Commission finances

François PYTHON - Catherine ARGAUD - Eric LE ROUX - Xavier BOURGUIGNON

Commission scolaire

Sandrine BERGUERRE - Stéphane POBEL - Geneviève VUETAZ - Rachel LESUISSE - Youri DENISE (les élus soulignés participent au conseil d'école)

Commission communication

Eric LE ROUX - Rachel LESUISSE - Sandrine BERGUERRE - Xavier BOURGUIGNON

4. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Mr le Maire rappelle que les trois adjoints sont titulaires de délégation de fonctions diverses ainsi que Mr Roger SERGNIEUX en qualité de conseiller municipal. En application de la législation, le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux suivants pour les indemnités de fonction :

- Maire : 28 % de l'indice 1015 (au lieu de 31 %) pour alimenter l'indemnité du conseiller
- Chaque adjoint : 7,5 % de l'indice 1015 (au lieu de 8,25 %) « « «
- Mr Sergnieux : 5,2 % de l'indice 1015 (tirés de l'enveloppe globale du Maire et des adjoints).

5. DELEGATION AU MAIRE – MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour signer les marchés publics passés sans formalité préalable compris entre 1 et 205.999 € HT, après accord de la commission concernée, pendant la durée du mandat électoral.

6. ENQUETE PUBLIQUE

Mr le Maire rappelle que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour l'acquisition de terrain en vue d'aménager les abords de la Mairie a débuté lundi 31 mars jusqu'au samedi 03 mai 2008. Mr Christian KALH a été désigné commissaire enquêteur. Le public peut prendre connaissance du dossier en Mairie aux heures d'ouverture au public. Mr KALH tiendra une permanence en Mairie les :

- lundi 31 mars de 10 h à 11 h
- jeudi 17 avril de 10 h à 11 h
- samedi 03 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

7. COLONNE EAU RACLAZ - ASSAINISSEMENT

Suite aux travaux d'assainissement à Raclaz, le Conseil Municipal décide de lancer une consultation auprès de trois entreprises pour le remplacement de la colonne d'eau de Raclaz Bas puis de Raclaz Haut.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement, une procédure sera engagée pour couper la circulation dans le village de Raclaz avec détournement de la circulation et aménagement du circuit de cars scolaires. Une information sera distribuée aux habitants.

8. CENTRE DE GESTION – CONVENTION DOSSIERS CNRACL

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention d'assistance administrative pour l'établissement des dossiers CNRACL transmis par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 74. Il autorise le Maire à signer la convention pour l'ensemble des prestations proposées.

9. ECOLE

Monsieur le Maire fait le point sur les diverses dépenses occasionnées par la mise en réseau informatique à l'école :

- | | |
|---|------------|
| • travaux d'électricité préalables | 1.404,31 € |
| • mise en réseau (matériel et installation) | 2.259,36 € |
| • forfait mensuel pour l'ADSL | 36,86 € |

Puis, l'assemblée donne son accord pour l'acquisition de meubles de rangement pour la maternelle et l'élémentaire dont le montant s'élève à 752,21 €.

Le conseil municipal prend connaissance du projet du ministère de l'Education Nationale qui prévoit des cours de mise à niveau pour les élèves de CM durant une partie des vacances scolaires. La Municipalité a émis un avis favorable pour l'utilisation des locaux scolaires à la condition que ces cours soient donnés par une des enseignantes de la commune.

10. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance d'une déclaration préalable déposée par :

- Mr Fabien VASQUEZ pour un garage au lotissement « Bois Joli » à Bloux

Il émet un avis favorable à la demande de clôture pour cette même personne.

11. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Une visite des locaux de l'Erable, la Cascade et la Grange est prévue samedi 12 avril.
- Le conseil municipal témoigne son inquiétude suite à l'installation d'un panneau « sens interdit » à l'angle du restaurant Morel à Vulbens, qui impose un détour par le rond-point situé vers le centre ECLA et de fait transfère la circulation devant l'école et au cœur du village de Vulbens.
- Il accepte d'acquérir un onduteur pour le secrétariat de mairie.
- Monsieur le Maire informe les nouveaux élus de la réunion concernant une étude proposant l'implantation d'éoliennes sur le plateau des communes de Dingy, Jonzier, Vers et Chênex.
- Le conseil municipal prend acte d'un courrier sollicitant un emplacement pour un rucher sur la commune.
- Il est informé qu'une fuite d'eau sur la colonne a été réparée durant le week-end de Pâques.
- Il est convié à une réunion d'informations sur la Communauté de Communes du Genevois et ses diverses commissions le mardi 8 avril à 20 h 30 à la Mairie.
- Il souhaite organiser une petite réception en l'honneur de la fin de mandat de Maire de Mr François PYTHON, vendredi 25 avril à 20 heures à la cantine.
- Il est informé du projet de parution d'un livre sur Dingy-en-Vuache écrit par Monsieur Jean ROSAY (maire honoraire) édité par la Salévienne et pour lequel la Commune est sollicitée financièrement.

~ A VOS AGENDAS ~

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la rentrée de septembre 2008, les inscriptions scolaires auront lieu durant la semaine **du 13 au 17 mai 2008**, entre 11h30 et 13h30 et de 16h30 à 17h30. Coordonnées école : 04 50 04 56 63

MATERNELLE : 3,4 et 5 ans

Les inscriptions des enfants domiciliés dans la commune, nés en 2005, 2004 et 2003 s'ils ne sont pas encore inscrits ou nouvellement arrivés, seront prises à l'école maternelle, par la directrice, Mme AUBEL.

PRIMAIRE :

Les inscriptions des enfants scolarisables en primaire nouvellement arrivés à Dingy-en-Vuache, domiciliés dans la commune, seront prises à l'école primaire, par Mmes BANANT et AUBEL.

A noter :

Les enfants qui passent de la maternelle en primaire n'ont pas à se réinscrire, les dossiers suivront.

A la même période, il convient également de signaler aux enseignantes, les éventuels départs d'enfants (déménagement,...) afin de préparer la rentrée et les commandes scolaires (sauf passage en 6^{ème}, bien entendu)

Dans tous les cas, se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

CARTES DE CAR

Renseignements : 04.50.95.92.67 (Edwige Rousset)

La distribution des cartes de ramassage scolaire pour la desserte des établissements secondaires aura lieu le :

JEUDI 26 JUIN 2007 de 16 h 30 à 19 h
Sous le préau de l'école primaire.

La procédure sera la même que pour les années précédentes. Se munir d'une photo d'identité récente de petit format (nom au dos), d'un chèque à l'ordre du Trésor Public ou de 18 euros en espèce et d'une enveloppe timbrée par élève libellée à ses nom et adresse. La carte de car sera envoyée courant août au domicile. Les familles qui ne pourront être présentes ce jour-là, devront fournir les renseignements et les pièces exigées à un remplaçant ou contacter la Communauté de Communes au numéro ci-dessus afin de régulariser leur situation.

La Communauté de Communes du Genevois se réserve la possibilité de modifier la procédure pour améliorer la distribution des cartes. Après le 30 juin, le tarifs est majoré.

FETE DES ECOLES

Les enseignantes du groupe scolaire et l'A.P.E. communiquent que la fête des écoles aura lieu à l'école de Dingy le :

DIMANCHE 22 JUIN 2008
(jeux et animations diverses l'après-midi, restauration midi et soir)

RELEVÉ DES COMPTEURS

Le relevé de compteurs d'eau sera effectué **à partir du 15 mai 2008**, par notre agent Mr CARREL.
Pour les compteurs situés dans des regards extérieurs à la propriété, Mr Carrel se chargera de les relever.
Pour ceux situés dans les propriétés, il aura besoin de votre présence.

En cas d'absence prévue durant cette période, veuillez contacter le secrétariat téléphoniquement (04.50.04.21.13 - répondeur) afin de communiquer le relevé de votre index.

En outre, s'il ne trouve personne lors de son passage, il laissera un imprimé dans votre boîte aux lettres, que vous voudrez bien compléter et retourner très rapidement au secrétariat afin de permettre l'établissement des factures.

Enfin, les compteurs défectueux doivent être signalés dès votre constat au secrétariat afin de les faire remplacer.

FÊTE DU LAC

L'association « La Sirène » organise la traditionnelle fête du lac à Bloux le :

SAMEDI 5 JUILLET 2008 en soirée

FÊTE DU 14 JUILLET

Les feux du 14 Juillet auront lieu cette année à :

VULBENS

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée 2008/2009 aura lieu le :

Mardi 2 Septembre 2008 au matin

(sauf les Moyenne et Grande Section de maternelle : après midi)

~ NOTE INFORMATION ~

- ❖ **Samedi 22 mars vers 19h00, la rupture accidentelle d'une colonne d'eau a privé les habitants de Raclaz d'eau potable. Grâce à l'intervention de l'entreprise BESSON de Marlioz, la situation est redevenue normale dimanche 23 mars vers 16h00. Le conseil municipal tient particulièrement à remercier l'entreprise et les habitants qui ont fait preuve de beaucoup de civisme pendant cette situation délicate en ce long week-end Pascal.**
- ❖ **Les informations d'ordre général, communiquées habituellement en fin de bulletin, feront l'objet d'une parution complémentaire.**

~ REPAS DES ANCIENS ~

Le traditionnel repas des Anciens a eu lieu le dimanche 30 mars 2008 au Centre ECLA et fut suivi d'une pièce de théâtre.

Nombreux de nos aînés ont répondu présent à cette invitation et, d'avance. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette journée : le C.C.A.S. bien sûr et tous les bénévoles. Nous ne manquerons pas d'avoir une pensée pour ceux qui, malades ou empêchés, n'ont pû nous rejoindre.

